



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECONDAIRE

Langues modernes

Épreuve 2020 de fin de 2^e degré HGT

Nicole Bya

Responsable Secteur Langues modernes

Comme les années précédentes, la FESeC proposera en juin 2020 une épreuve d'évaluation de la langue moderne 1 en fin de deuxième degré dans les humanités générales et de transition. Il s'agit une fois encore d'une épreuve portant sur les différentes compétences - et cela en allemand, anglais et néerlandais. **De plus cette année, l'épreuve proposée est en conformité avec le nouveau programme entré en vigueur en septembre 2019 en 4^e HGT (D/2018/7362/3/07).** Ceci implique quelques adaptations au niveau de l'expression orale. Il y aura dorénavant une évaluation de l'expression orale en interaction ET une évaluation de l'expression orale sans interaction.

Les **modalités pratiques d'inscription** à cette épreuve sont disponibles dans ce BI.

L'équipe des conseillers pédagogiques en langues modernes est bien entendu à votre disposition.

Pour tout contact :

Nicole Bya nicole.bya@segec.be

Présentation de l'épreuve

L'épreuve sera proposée sur le même modèle que celle des années antérieures. Ces épreuves sont consultables [ici](#).

Comment est construite cette épreuve ?

Comme il s'agit d'une épreuve portant sur **l'ensemble du 2^e degré**, l'épreuve est élaborée sur la base des champs thématiques couverts à la fois en **3^e ET en 4^e**. Il en va de même pour la grammaire. Nous vous invitons à retourner au programme (Deuxième degré – 3^e et 4^e Général de transition D/2018/7362/3/07 - Langues modernes).

Cette épreuve n'est construite qu'en référence à ce programme et pas sur la base d'un manuel spécifique.

Quel est le statut de cette épreuve ?

Cette épreuve n'est pas obligatoire. Le fait de la proposer lors de l'évaluation de juin relève uniquement du choix de chaque établissement.

La pondération respective de chacune des compétences est de 25%. (Les 25% de l'expression orale concernent l'expression orale en interaction (2/3 des points) ET l'expression orale sans interaction (1/3 des points). Il faut noter que cette épreuve est conçue sur la base d'une visée certificative ; puisqu'elle indique clairement un niveau de réussite, un élève y ayant satisfait sera réputé en réussite. Si un élève n'a pas satisfait à l'épreuve, le conseil de classe prendra sa décision en tenant compte du travail et de l'évolution de l'élève durant l'année écoulée, ceci dans le respect du Règlement général des études de l'école et de la Note sur l'évaluation- Humanités générales et technologiques D/2019/7362/3/15.

Selon quelles modalités cette épreuve est-elle organisée ?

Pour des raisons évidentes de confidentialité, elle se passera au même moment pour toutes les écoles qui choisiront d'y inscrire leurs élèves, à savoir **le vendredi 19 juin 2020**. Les élèves présenteront à cette date les compétences « Compréhension à la lecture », « Compréhension à l'audition » et « Expression écrite ». En ce qui concerne la compétence « Expression orale », le choix de la date est laissé à l'appréciation des établissements scolaires. Les propositions de tâches de communication orale (avec et sans interaction) ainsi que les grilles d'évaluation de l'EO seront disponibles sur l'extranet (à partir du lundi 25 mai 2020). C'est également à cette date que les fichiers audio des compréhensions à l'audition seront mis à votre disposition.

Finalités de l'épreuve

Cette épreuve vise plusieurs objectifs :

- habituer les écoles à installer un dispositif externe d'évaluation (pratique qui se généralise) ;
- amener les équipes à concerter leurs pratiques pédagogiques en vue d'un objectif défini ;
- aider à préciser le niveau de maîtrise à la sortie du 2e degré, et ainsi à situer le niveau d'étude.

Modalités de passation et de certification

A. Passation

- Le temps à prévoir pour la passation de l'épreuve est de
 - 50 minutes pour la compréhension à la lecture
 - 50 minutes pour la compréhension à l'audition.
 - 100 minutes pour l'expression écrite, à la demande de très nombreux professeurs et afin de laisser assez de temps aux élèves pour rédiger un brouillon.
- La partie « expression orale » comprend dorénavant deux tâches : une sans interaction et une autre en interaction.
L'organisation de la passation de cette épreuve est laissée à l'appréciation des établissements scolaires : chaque école choisira
 - soit de faire passer les deux épreuves consécutivement par chaque élève (en cas d'interaction sous forme d'échange professeur – élève) ou par paire d'élèves ;
 - soit de séparer les deux prestations.

À titre indicatif, on peut estimer le temps nécessaire comme suit :

EOEI : 10 à 12 minutes par tâche, dont 4 à 6 minutes de prestation effective des élèves (précédées d'un temps de préparation individuelle) ;

EOSI : 3 à 4 minutes par tâche, dont 1 minute 30 de prestation effective des élèves (précédées d'un temps de préparation individuelle).

- Pour chaque compétence des modalités de passation sont précisées en annexe à la consigne.
 - **Les EO sont proposées pour les trois langues.**

Dans les fichiers mis à votre disposition, vous trouverez

 - 8 nouveaux jeux de rôles interactifs ; il est évident que les nombreux jeux de rôles proposés les années précédentes constituent une banque de données dans laquelle les professeurs pourront également aller puiser pour varier les possibles en termes d'évaluation de l'expression orale. Ces tâches sont [disponibles sur le site du SeGEC](#). **Ce nombre de situations permettra à chaque professeur de choisir librement les situations les plus adaptées à sa classe.**
 - 14 situations d'expression orale sans interaction.
 - **En compréhension à l'audition**

Vous trouverez, pour chaque langue, un support enregistré par des natifs de la langue cible. Les tâches de compréhension ont été conçues de façon à ce que le travail soit réalisable dans le temps imparti, à savoir au maximum une période de cours. L'épreuve comporte deux auditions : une en interaction et une sans interaction.
 - **En expression écrite**

Les élèves ne devront produire qu'une seule expression écrite mais pourront choisir parmi 3 tâches différentes qui visent la production soit d'une publication sur un blog, soit d'un carnet de voyage, soit d'un mail.

Le professeur autorisera l'utilisation du dictionnaire pendant un temps et un moment déterminés (par exemple, 10 minutes à la fin de l'écriture du brouillon ou à la fin de la tâche) ; **ceci implique que les élèves aient appris à se servir du dictionnaire au cours de l'apprentissage.**

Le texte à produire sera de 200 à 220 mots et les élèves disposeront pour ce faire de 100 minutes maximum.
 - **En compréhension à la lecture**

Vous trouverez pour chaque langue un document support et une tâche globale de compréhension. La tâche a été conçue de façon à ce que le travail reste réalisable dans le temps imparti, à savoir une période de cours.

Le professeur autorisera l'utilisation du dictionnaire pendant un temps et un moment déterminés (**par exemple**, 10 minutes à la fin de l'écriture du brouillon ou à la fin de la tâche) ; ceci implique que les élèves aient appris à se servir du dictionnaire au cours de l'apprentissage.
 - **Les champs thématiques et la grammaire**

Le descriptif des champs thématiques et la liste des points de grammaire se basent sur les indications données dans le programme. Toutefois, nous attirons l'attention sur le fait que ces champs ne sont évidemment pas à développer in extenso dans les productions. Cela signifie que les élèves auront besoin de l'un ou l'autre des axes développés dans ce champ thématique pour donner l'une ou l'autre information demandée. En aucun cas, les exigences ne dépasseront le descriptif donné dans le programme. Il en va de même pour la grammaire.

B. Certification

Cette épreuve vise à fournir des informations au professeur sur le degré de maîtrise de l'élève au terme du 2^e degré dans chacune des compétences. La manière d'exploiter ces informations par le professeur et puis par le conseil de classe doit bien entendu se référer au RGE de l'établissement. Toutefois, nous demandons de procéder comme pour les épreuves certificatives externes du CE1D proposées par la CFWB : les élèves qui ont réussi l'épreuve finale sont réputés avoir atteint le niveau de maîtrise attendu dans les compétences évaluées quels que soient leurs résultats aux autres épreuves certificatives passées pendant l'année. Dans le cas contraire, le conseil de classe garde la liberté de tenir compte des autres informations récoltées au fil de l'année ou du degré et de décider éventuellement d'une réussite, même si l'épreuve en tant que telle n'est pas réussie.

Pour les tâches de compréhension (à la lecture et à l'audition), le professeur recevra une grille de correction avec une pondération et pour les productions (orales et écrites) une grille d'évaluation pondérée.

Le fait de s'inscrire à cette épreuve implique **de la faire passer telle qu'elle est prévue et dans sa totalité (tâches, grilles...)**. Nous rappelons qu'un des objectifs de l'épreuve est de fournir des balises sur un niveau de maîtrise minimum commun. De plus, pour chaque compétence, l'épreuve propose des **tâches complexes, contextualisées, ouvertes, nouvelles et finalisées** telles qu'attendues en référence au programme.

Les ressources utiles

Conformément au programme, il convient d'installer:

- **Les ressources linguistiques telles que décrites dans les différentes UAA et répertoriées dans les annexes 1 à 4 du programme.**

Tous les champs thématiques ainsi que les notions grammaticales du programme sont exploités d'une façon ou d'une autre sur l'ensemble de l'épreuve. Il est à noter que la « matière » vue en 3^e fait bien partie du programme du 2^e degré, sur la base duquel l'épreuve est construite. Il n'est donc pas impossible que des situations en 3^e soient reprises dans des parties de l'épreuve.

- **Des stratégies de communication.**

La réussite de l'épreuve repose notamment sur le développement **conscient** chez les élèves des différentes stratégies à mettre en œuvre dans une nouvelle situation de communication.

- Le tableau suivant en reprend les principales :

<p style="text-align: center;">Expression orale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier la consigne. ▪ Faire le lien avec les ressources disponibles (lexique, grammaire, modèles,...). ▪ Lister des mots-clés. ▪ S'assurer de la compréhension de son interlocuteur : <ul style="list-style-type: none"> - simplification de la langue ; - redondance ; - paraphrases ; - prise en compte du non-verbal de l'interlocuteur ; - ... ▪ Manifester sa (non)compréhension. ▪ Demander de l'aide (de répéter, de parler plus lentement). ▪ ... 	<p style="text-align: center;">Compréhension à l'audition</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier la consigne. ▪ Anticiper le contenu sur la base de la consigne, sur la base d'indices tels l'intonation et le ton de la personne qui parle (question ou affirmation / colère, tristesse,...). ▪ En différé (enregistrement) : deviner le sens des mots non compris et vérifier ses hypothèses. ▪ En direct : <ul style="list-style-type: none"> - manifester sa (non-)compréhension ; - demander de l'aide (de répéter, de parler plus lentement). ▪ ...
<p style="text-align: center;">Expression écrite</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier la consigne. ▪ Faire le lien avec les ressources disponibles (lexique, grammaire, modèles,...). ▪ Lister des idées. ▪ Utiliser les ouvrages de référence (par exemple : dictionnaire, grammaire,...). ▪ Retour sur le texte, réécriture : travail sur le brouillon. ▪ ... 	<p style="text-align: center;">Compréhension à la lecture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier la consigne. ▪ Anticiper le contenu sur base de la consigne. ▪ Exploiter photos, titres, sous-titres (= paratexte). ▪ Exploiter le découpage du texte. ▪ Deviner le sens des mots inconnus et vérifier ses hypothèses. ▪ Anticiper sur la suite du texte et vérifier ses hypothèses. ▪ Distinguer l'essentiel de l'accessoire. ▪ ...

Par ailleurs, pour bien préparer les élèves à faire face à des tâches complexes, il est également intéressant de tenir compte des indications ci- dessous.

- Travailler avec les élèves, en apprentissage, les stratégies de compréhension et d'exploitation d'une consigne.

Il apparait en effet régulièrement que les élèves ne tiennent pas compte ou n'exploitent pas tous les indices et les informations que la consigne leur donne. Le décodage correct et optimal de ce genre d'information doit en effet être entraîné.
- Pour les productions, travailler sur la base d'un portefeuille de documentation (illustrations, mots-clés,...). Cela s'apprend aussi. Il s'agit ici d'exploiter au mieux des pistes qui devraient soutenir la créativité des élèves. La créativité est un « muscle » qui ne fonctionne bien que si on l'entraîne... Il est dès lors indispensable de faire faire ce travail aux élèves chaque fois que la possibilité en est offerte.

- Entraîner les élèves à faire l'inventaire des ressources disponibles afin d'être capable d'utiliser le vocabulaire, les fonctions langagières et la grammaire vus en classe dans des situations et des contextes nouveaux.
- Entraîner à l'utilisation à bon escient d'un dictionnaire.

Tout au long de l'année et à certains moments opportuns, il serait également utile de veiller à exercer les élèves

- à raconter une anecdote, un évènement particulier, un fait marquant ...
- à construire une explication, voire une argumentation simple ;
- à élaborer différents genres d'écrits dans le respect de leurs caractéristiques (ex. lettre, mail, blog, récit...);
- à jouer des jeux de rôles par deux, après un temps de préparation assez court, sans noter des phrases complètes et en préparant séparément ;
- à aller puiser dans les acquis linguistiques des années antérieures (et non pas de se contenter de ce qui a été « vu » durant l'année en cours, voire durant le dernier trimestre) afin de réinvestir judicieusement ces ressources dans la réalisation des tâches ;
- lors d'une EO, à identifier des expressions et mots-clefs adéquats et à les exploiter lors de la production ;
- à réaliser une tâche dans un temps imparti.

Si vous souhaitez réfléchir aux pistes de préparation des élèves pour cette épreuve, l'équipe des conseillers pédagogiques en langues modernes est bien entendu à votre disposition via une rencontre dans votre école.